

*Date de dépôt : 27 juin 2012*

## **Réponse du Conseil d'Etat**

**à l'interpellation urgente écrite de M. Guy Mettan : Est-ce une bonne idée de reporter la construction de la HES Gestion à Battelle ?**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 8 juin 2012, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

*Après de longues tergiversations et d'innombrables difficultés, le Grand Conseil a voté le crédit pour la construction du nouveau bâtiment destiné à accueillir les mille étudiants de la HES Gestion sur le site de Battelle à Carouge.*

*Or, il semble que cet investissement soit remis en cause suite à la décision de réduire le volume des investissements de l'Etat de Genève. En effet, le démarrage des travaux, qui auraient dû commencer en mai, n'a toujours pas eu lieu. Si l'on comprend bien que des choix doivent être faits, pourquoi sacrifier ce bâtiment en particulier, au risque d'ailleurs de perdre la subvention fédérale qui lui est attachée ?*

*Sachant que les HES genevoises sont dispersées sur un nombre innombrables de sites coûteux en loyers et en gaspillages d'énergie humaine, sachant également que l'on construit à grand frais un bâtiment de 120 millions pour accueillir une centaine de délinquants dangereux qui coûteront chacun 365 000 francs par an au contribuable, n'est-il pas préférable d'investir dans l'avenir, c'est-à-dire dans la formation de notre jeunesse, plutôt que dans la détention de délinquants qui se sont passés de cette infrastructure jusqu'ici ? Si priorités il doit y avoir, pourquoi ne pas privilégier la formation, la jeunesse et l'avenir ?*

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Ce projet était bien inscrit dans le budget 2012. Le Conseil d'Etat conscient de la nécessité de réaliser cet équipement, a pris la décision, le 18 juin 2012, de le maintenir dans le Plan quadriennal des investissements 2013-2016. Ainsi, le chantier pourra démarrer encore cette année.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

### AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Anja WYDEN GUELPA

Le président :  
Pierre-François UNGER